

Février 2020

Commission de l'éducation en langue anglaise

**Réponse à la consultation sur le programme
Éthique et culture religieuse**

**Mémoire soumis au
ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE

La Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) a pour mandat de donner des avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur toutes les questions touchant les services éducatifs dans les écoles anglophones primaires et secondaires ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle. Le ministre peut également solliciter l'avis de la CELA sur une question particulière.

Les membres de la CELA sont nommés par le ministre, habituellement pour un mandat de trois ans. Les candidatures sont proposées par divers organismes et associations du milieu anglophone de l'éducation qui représentent, entre autres, le personnel enseignant, les parents, les directions d'école, les administrateurs et commissaires des commissions scolaires, ainsi que des personnes du milieu de l'enseignement postsecondaire. Les mises en candidature peuvent être faites en tout temps.

Membres de la CELA en 2019-2020

Pamela Bussey
Alain Guy
Heather Halman
Susan Hamilton
Jan Langelier
Roma Medwid
Suzanne Meesen
Marzia Michielli

Pelagia Nickoletopoulos
Louise Outland
Corinne Payne
Sylvain Racette
Jean Robert
Chantale Scroggins
Warren Thomson
Robert Watt

Présidente et chercheuse : Cathrine Le Maistre

Membre d'office : Steven Colpitts, sous-ministre adjoint

Secrétaire à la Commission : Lynn Travers

Soutien administratif : Juliette Larouche

Révision linguistique : DSCA–SL, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Traduction : Sous la direction de la Direction des communications du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Commission de l'éducation en langue anglaise

600, rue Fullum, 9^e étage, bureau 9.30.01

Montréal (Québec) H2K 4L1

Tél. : 514 873-5656

Courriel : cela-abee@education.gouv.qc.ca

http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-relevant-du-ministre/cela/apropos/?pk_campaign=CELA

Les publications antérieures de la CELA peuvent être consultées à l'adresse <http://www.education.gouv.qc.ca/CELA/anglais.htm>.

Introduction

La Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) a pour mandat de « donner des avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur toutes les questions touchant les services éducatifs dans les écoles anglophones primaires et secondaires ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle ». Elle est donc tenue de soumettre le présent mémoire dans le cadre de la consultation sur le remplacement du programme *Éthique et culture religieuse* (ECR). Cependant, nous, les membres, trouvons frustrant le court délai accordé pour la consultation, car nous n'avons pas le temps d'examiner minutieusement les études pertinentes, ni de consulter le milieu pour bien comprendre comment le cours est donné et accueilli dans les écoles. Les décisions relatives au curriculum, comme celles d'ordre pédagogique, devraient s'appuyer sur les conclusions d'études fiables. Nous avons des doutes quant à l'utilité des questions du sondage en ligne. Si l'on avait demandé aux répondants d'évaluer leur connaissance du contenu et de la pédagogie du programme actuel d'ECR, l'information aurait pu aider à jauger la pertinence de leurs opinions.

Bien que le programme d'ECR représente une petite partie du programme global de formation au primaire et au secondaire, il joue un rôle déterminant dans le développement de nos futurs citoyens et mérite une réflexion approfondie. Cela dit, nous espérons que le ministre étudiera attentivement les documents qui lui seront soumis et que le programme proposé n'est pas déjà un fait accompli.

Dans les huit thèmes du programme proposé, l'étude des différentes religions n'est mentionnée qu'une seule fois, ce qui traduit clairement l'intention du gouvernement de promouvoir la laïcisation de la vie publique. Nous doutons, cependant, que cela contribue à former efficacement les citoyens de demain dans une société de plus en plus diversifiée et pluraliste. Vu le temps dont nous disposons, nous ne pouvons que soulever la question. Il y a toutefois des problèmes pratiques et pédagogiques qui, selon nous, doivent être considérés et dont nous traiterons plus en détail ci-dessous.

Programme actuel d'ECR

Contenu Tout curriculum comporte des lacunes, et tout ce que nous enseignons doit être revu et corrigé périodiquement. Cependant, une telle démarche doit être entreprise après un bilan complet et non en réponse aux critiques de commentateurs bruyants qui ne connaissent pas le programme ou en ont une idée erronée. Nous abondons dans le même sens que Suzanne Chartrand et Guy Bourgeault¹ et **nous recommandons vivement de faire le bilan du programme actuel d'ECR et de sa mise en œuvre avant de prendre la décision de le remplacer.**

L'un des problèmes du programme actuel, bien qu'il soit obligatoire, est son manque de précision (et l'affectation du personnel ajoute au problème, mais nous y reviendrons à la section « Enseignants »). Le cours est laissé en bonne partie à la discrétion de l'enseignant,

¹ Suzanne-G. CHARTRAND et Guy BOURGEAULT, « Dynamitage du cours ECR : et après? », *Le Soleil*, le 21 janvier 2020.

qui souvent n'a ni soutien, ni formation. C'est vrai notamment dans les petites écoles primaires, où un titulaire de classe peut être responsable du cours d'ECR à plusieurs échelons, mais c'est le cas aussi au secondaire dans le secteur anglophone.

Il semble qu'une idée erronée circule dans la presse à propos du cours d'ECR, à savoir qu'on y enseigne la religion, mais les enseignants affirment que ce n'est pas le cas. On n'y enseigne pas la religion à proprement parler, pas plus que d'un point de vue confessionnel. On y fait de l'enseignement sur les différentes religions pour donner aux élèves une lentille à travers laquelle voir leur rôle comme citoyens dotés d'un sens de l'éthique et pour contribuer à la formation de leur identité. Nous nous demandons par quoi a été remplacée cette lentille dans le programme proposé. Il semble que le mot « religion » dans le titre du programme pose problème et prête à confusion. **Nous recommandons de donner à toute nouvelle mouture du programme un nom plus représentatif de son contenu.**

*Interculturalisme*² Cette position philosophique, adoptée au Québec, sous-entend à tout le moins que la tolérance des différences, qu'elles aient trait aux capacités, au genre, à la race, à la culture ou aux croyances, contribue à développer l'empathie et l'acceptation de l'autre en société ainsi qu'à diminuer les comportements discriminatoires. Elle demande une connaissance et une compréhension de « l'autre ». Plus de tolérance peut réduire l'intimidation entre les enfants et aider à développer le système de croyances des adolescents. Le contenu relatif à « l'autre » est particulièrement pertinent dans les petites écoles anglophones des régions qui ne connaissent pas la mixité raciale, religieuse et culturelle des grands centres. Le contenu et la pédagogie du programme actuel d'ECR répondent à ce besoin.

Les enseignants font l'éloge du contenu du programme d'ECR parce qu'il repose sur une approche laïque et thématique, parce qu'il fait une large place au dialogue et à la pensée critique et parce qu'il invite les élèves à prendre en compte d'autres points de vue. Si

² « Sont qualifiées d'**interculturelles** les communautés où il existe une connaissance intime et un respect profond de toutes les cultures. La communication interculturelle privilégie l'échange d'idées et de normes culturelles ainsi que le développement de liens étroits. Dans une société interculturelle, personne ne reste inchangé, car tous apprennent les uns des autres et évoluent ensemble. » [Traduction]

What's the difference between multicultural, intercultural, and cross-cultural communication? Spring Institute for Intercultural Learning.

<https://springinstitute.org/whats-difference-multicultural-intercultural-cross-cultural-communication/>

« Dans leur rapport sur les accommodements raisonnables, Gérard Bouchard et Charles Taylor (2008) [...] ont décrit l'interculturalisme comme un paradigme qui met l'accent sur la cohésion sociale et l'intégration par des valeurs communes et le respect des différences et de la diversité (p. 19-20, 118 et 120-1). » [Traduction]

A Clarification of Terms: Canadian Multiculturalism and Quebec: Interculturalism. First of Five Reports prepared by Miriam Chiasson for David Howes and the Centaur Jurisprudence Project, Centre for Human Rights and Legal Pluralism, McGill University, August 2012. <https://canadianicon.org/wp-content/uploads/2014/03/TMODPart1-Clarification.pdf>

l'enseignement est bien fait, l'approche sollicite l'enfant dans sa globalité et en fait un participant actif de son apprentissage.

Programme proposé

Contenu Il est difficile de voir une cohérence dans les huit thèmes du programme soumis à la consultation. Chacun de ces nombreux thèmes demande des compétences différentes de la part des enseignants, qui pour certains ne seront pas en mesure de rendre justice à une série de questions aussi diversifiées que la citoyenneté, l'éducation à la sexualité et la nétiquette. Si le contenu proposé ne change pas, il faudra voir à le répartir judicieusement entre les différents échelons et à offrir une bonne préparation et un bon soutien aux enseignants, qui devront posséder un vaste éventail de compétences.

Les enseignants consultés pour le présent mémoire ont souligné qu'une bonne partie du contenu proposé se trouve déjà dans le programme scolaire existant, parfois dans d'autres disciplines, notamment dans le cours *Monde contemporain et Éducation financière*. Ils ont aussi fait remarquer, par exemple, que la plupart des commissions scolaires anglophones ont créé une formation en littéracie numérique.

La CELA cherchait un élément de contenu traitant du fait autochtone et a constaté avec déception son inexistence. Vu tous les autres thèmes que l'on compte aborder dans le programme proposé, cette omission est déplorable, et le sujet pourrait être intégré au volet 8. L'information donnée ne serait certes pas suffisante, mais cela démontrerait au moins une volonté d'aborder les enjeux autochtones. **Faisant écho au rapport de la Commission de vérité et réconciliation, nous recommandons d'inclure dans le programme des éléments de contenu traitant des enjeux autochtones**³. Nous sommes conscients que l'ajout de contenu contribue aussi au problème de surcharge du programme scolaire. Le temps est-il venu de faire le bilan de l'ensemble du programme scolaire pour en réévaluer l'étendue et le contenu?

Enseignants Les futurs enseignants du Québec reçoivent de la formation sur la façon d'enseigner la matière, par exemple, en ce qui a trait à la distinction entre l'enseignement de la religion et l'enseignement sur la religion. L'affectation du personnel pose des difficultés dans les écoles où les enseignants sont nombreux, et c'est un problème particulier dans les petites écoles où le groupe potentiel d'enseignants est beaucoup plus restreint. Vu le petit nombre d'unités rattachées au cours d'ECR, il est difficile d'en faire une composante majeure de la tâche d'un enseignant, qui risque alors de ne pas avoir les compétences ni la formation pour le donner.

Un enseignant d'une petite école qui accueille les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire a mentionné que, des dix enseignants que compte le personnel, deux donnent le cours d'ECR. Aucun des deux n'a été formé dans une université québécoise ni n'a reçu de formation continue. Ils font eux-mêmes les recherches nécessaires pour créer du matériel pédagogique. Dans une autre école, 17 titulaires de classe donnent chacun une partie du programme d'ECR. Le roulement des enseignants d'ECR ne fait qu'aggraver le problème; un enseignant qui se voit assigner le cours une année où il n'y a pas de formation continue (dans une école où il s'en donne) risque donc de n'avoir aucune formation.

³ Voir par exemple : CELA (2017), *Les deux rives du fleuve*.

Vu le temps dont nous disposions, nous n'avons pas été en mesure de déterminer le nombre d'enseignants dont la tâche inclut le cours d'ECR dans le secteur anglophone. Des observations empiriques indiquent toutefois qu'il est rare que les enseignants du réseau scolaire anglophone aient une pleine tâche en ECR, alors que c'est plus courant dans les écoles secondaires francophones. Compte tenu de la logistique et des coûts qu'impliquerait la mise en place de formation continue pour un grand nombre d'enseignants, **nous recommandons au ministre de procéder au dénombrement des enseignants d'ECR de chacun des secteurs linguistiques au Québec.**

Le cours d'ECR est généralement perçu par l'administration et le personnel enseignant comme un moyen de combler la tâche d'un enseignant à temps plein. Il est donc dévalorisé d'emblée, et c'est probablement beaucoup demandé à un enseignant d'accorder autant d'importance à ce cours de deux unités qu'à sa discipline première, surtout s'il a aussi quatre ou cinq autres cours à préparer. **Nous recommandons que le Ministère s'engage à mettre en place un programme de formation continue qui ne se limitera pas à des ateliers ponctuels et qui s'accompagnera d'un soutien permanent pour les enseignants.** Ce programme pourrait ensuite servir de modèle pour la formation continue dans d'autres disciplines quand viendra le temps d'une révision.

Le grand nombre d'enseignants d'ECR et le roulement dans une école nuisent aussi à l'uniformité de ce qui est enseigné en classe. Il est difficile de proposer une solution à ce problème dans les écoles anglophones vu leur petite taille et l'éventail de cours dont sont responsables les enseignants. Comme mesure de soutien aux enseignants, **nous recommandons que chaque commission scolaire désigne un consultant qui aura la responsabilité d'aider les enseignants et de trouver du matériel didactique adéquat pour le cours d'ECR.** L'injection de fonds additionnels sera nécessaire de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les enseignants aimeraient que le programme soit mieux défini et plus précis pour qu'ils aient moins de recherche et de préparation à faire. Le tableau synthèse élaboré pour le cours d'éducation à la sexualité est un bon exemple de ce qui pourrait être fait pour celui d'ECR. **Nous recommandons au Ministère d'élaborer un guide pédagogique détaillé pour les enseignants.**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le vaste éventail de thèmes abordés demande de la part des enseignants des compétences nombreuses et diversifiées. Il faudra voir à répartir le contenu judicieusement, à fournir du matériel didactique de qualité et à offrir une solide formation continue. **Nous rappelons au ministre la nécessité d'offrir ce matériel et cette formation aux enseignants du secteur anglophone en même temps qu'à ceux du secteur francophone.**

Dans les petites écoles, qui sont nombreuses en milieu rural au Québec et surtout dans le secteur anglophone, les enseignants qui doivent donner le cours d'ECR à différents échelons pourraient certainement profiter de l'échange d'idées, de matériel et de pratiques entre pairs. **Nous recommandons la création de réseaux d'enseignants d'ECR à l'échelle des commissions scolaires et de la province, réseaux qui incluraient des consultants et des spécialistes venant d'écoles plus grosses et ayant développé une expertise et créé du matériel.**

Conclusion

Il nous semble que ce n'est pas tant le contenu du programme actuel d'ECR qui pose problème, mais plutôt sa mise en œuvre. Nous croyons fermement qu'il faut faire un bilan du programme avant de l'abandonner, affecter adéquatement les enseignantes et enseignants et leur donner de la formation et du soutien.

Dans toute refonte de programme, surtout quand l'élève est concerné d'aussi près, la grande question à se poser doit être : Quelles sont les choses importantes que les élèves doivent savoir et être en mesure de faire une fois diplômés? De quoi ont-ils besoin pour être bien préparés à vivre avec les autres dans la diversité? Qu'est-ce qui leur donnera une base solide pour le faire? Le système d'éducation en langue anglaise a toujours été ouvert et axé sur le monde, et pour apporter un début de réponse à cette question, nous citons deux constats tirés d'études des Nations Unies. Si nous avions plus de temps à notre disposition, nous nous ferions un plaisir de développer ces idées.

D'ici à 2030, veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable⁴.

Près de 140 000 étudiants (âgés d'environ 14 ans) et 62 000 enseignants dans 38 pays ont participé à la plus vaste enquête internationale, l'Étude internationale sur l'éducation civique et à la citoyenneté/Association internationale pour l'évaluation des compétences scolaires (ICCS/IEA) (Shultz [sic] et al., 2010). Les sujets que les pays de l'ICCS ont considérés [sic] comme étant les plus importants en matière d'éducation à la citoyenneté étaient les droits de l'homme (25 pays), la compréhension des différentes cultures et des groupes ethniques (23 pays), l'environnement (23 pays), les systèmes parlementaires et gouvernementaux (22 pays) et le scrutin et les élections (20 pays)⁵.

À notre avis, ces éléments de contenu se trouvent déjà en bonne partie dans le programme d'ECR, lequel devrait être évalué puis révisé au besoin et s'accompagner d'une solide formation continue pour les enseignants.

⁴ UNESCO, *Rapport final – Deuxième Forum de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale : Édifier des sociétés pacifiques et durables*, Paris, 28-30 janvier 2015, p. 12, cible 4.7, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232768_fre

⁵ Henry MAITLES, *Quel type d'éducation à la citoyenneté? Quel type de citoyen?* Chronique ONU, <https://www.un.org/fr/chronicle/article/quel-type-deducation-la-citoyennete-quel-type-de-citoyen>